

Internet haute vitesse : État d'avancement du projet Brancher Antoine-Labelle

Mont-Laurier, le 18 décembre 2019 – **C'est à la veille de la fin de l'année 2019 que la MRC d'Antoine-Labelle dresse le bilan de ses réalisations et fait l'état d'avancement du projet Brancher Antoine-Labelle. La construction du réseau de fibres optiques est en cours et l'année 2020 s'annonce charnière.**

Alimentation en données numériques

En ce qui concerne le volet actif du projet, les réalisations 2019 ont permis de procéder à l'installation des équipements nécessaires à l'alimentation en données numériques et à la distribution de celles-ci sur le territoire. Pour y parvenir, deux sites de tête, l'un situé à Nominuingue et l'autre à Mont-Laurier, alimentent les 13 centres de données disposés à différents endroits stratégiques dans la MRC d'Antoine-Labelle. Les centres de données de la phase 1 du projet ont fait l'objet de test cet automne et sont désormais fonctionnels, alors que ceux qui alimenteront la phase 2 sont en cours d'installation.

Réseau de distribution

Au cours de l'année 2019, la conception du réseau de fibres optiques de la phase 1 constituée des municipalités de Chute-Saint-Philippe, L'Ascension, Lac-des-Écorces, Lac-Saguay, La Macaza, Nominuingue, et Rivière-Rouge a été réalisée. Suivant cette étape, les demandes de permis pour se rattacher au réseau de structure de soutènement (poteaux) ont été déposées auprès des différents gestionnaires des réseaux, soit Bell Canada, Télébec, Hydro-Québec, etc. Les règles régissant le raccordement à ces diverses structures prévoient la conformité du réseau avant qu'un nouvel usager s'y rattache – la MRC d'Antoine-Labelle dans ce cas-ci. Ainsi, cette mise à niveau des différentes structures génère des délais considérables à l'étape de déploiement de la fibre. Considérant le dépôt des demandes de permis de la phase 1 depuis quelque temps, la délivrance de ceux-ci est anticipée à l'hiver 2020 et leur obtention permettra ensuite une mobilisation importante pour la construction du réseau.

Le volet passif, soit le réseau de distribution de données par la fibre optique, est actuellement en construction dans le secteur de la Ville de Rivière-Rouge. En octobre dernier, un premier tronçon a été construit et celui-ci a permis à la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) de procéder aux essais pilotes du réseau. Ces essais fructueux ont confirmé le début des activités de la CTAL et plusieurs membres ont maintenant accès au service Internet haute vitesse. Dès janvier, la construction se poursuivra par un deuxième tronçon qui permettra de desservir quelque 300 immeubles dès avril prochain.

Les municipalités de Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-du-Cerf, Lac-Saint-Paul, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Sainte-Anne-du-Lac et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

constituent la phase 2 du projet. Les relevés de tous les poteaux d'utilité publique de ces municipalités ont été réalisés en 2019. Les résultats de ces relevés permettront de finaliser la conception du réseau déjà entamée et de procéder aux diverses demandes de permis à acheminer au cours des prochains mois. Un appel d'offres d'approvisionnement est en cours pour l'octroi du contrat de déploiement de la fibre optique de la phase 2 du projet. Ce contrat sera octroyé lors du conseil de la MRC du 24 mars 2020.

Échéancier concernant le volet passif du projet Brancher Antoine-Labelle

Étape 1	Octroi du contrat pour l'ingénierie de projet à la firme CIMA+ <i>Réalisé en mai 2018</i>
Étape 2	Relevés des poteaux d'utilité publique Phase 1 : 18 000 poteaux – terminés au printemps 2019 Phase 2 : 17 000 poteaux – terminés en septembre 2019
Étape 3	Conception des plans et devis Phase 1 : terminée Phase 2 : en cours, 40 % de la conception réalisée
Étape 4	Demandes de permis pour s'attacher aux poteaux d'utilité publique Phase 1 : demandes de permis déposées – délai de traitement entre 3 mois à 6 mois selon la complexité Phase 2 : demandes de permis à déposer graduellement – dès janvier 2020
Étape 5	Demandes de correction au réseau de poteaux et paiements des coûts engendrés réalisés par la MRCAL Réalisation des travaux par le gestionnaire du parc de poteaux <i>Délai de réalisation entre 3 à 12 mois selon l'envergure des travaux</i>
Étape 6	Délivrance des permis de construction du réseau Production des plans de construction et commande du matériel requis Mobilisation de la firme d'installation et déploiement de la fibre optique par tronçon aérien ou enfoui Raccordement des bâtiments au réseau de fibres optiques <i>Délai de 3 mois par mobilisation</i>
Étape 7	Offre de service Internet haute vitesse par la CTAL aux membres intéressés Réalisation du branchement final par la CTAL <i>Délai de 1 mois à partir du moment où la fibre est disponible devant la résidence</i>

Brancher Antoine-Labelle

Rappelons que le projet permettra d'offrir à plus de 16 400 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse sur l'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Le réseau de fibres optiques sera déployé sur deux ans, entre l'été 2019 et le printemps 2021. C'est à l'automne dernier que la CTAL a pu procéder aux premiers branchements du service Internet haute vitesse. Jusqu'à aujourd'hui, ce sont plus de vingt membres de la CTAL qui sont abonnés au service.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca